

# SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## SÉANCE PLÉNIÈRE VENDREDI 18 JANVIER 2019

Pour sa première séance plénière de l'année, l'Assemblée départementale se réunira le vendredi 18 janvier 2019. En amont de cette session, Marc Lefèvre, Président du conseil départemental, vous convie à un petit-déjeuner presse afin d'aborder divers sujets. Un ordre du jour de cette prochaine séance plénière est joint à l'invitation.



**MARC LEFÈVRE**  
Président du conseil  
départemental de la Manche

**vous convie à un petit-déjeuner presse en amont de la séance plénière,**  
le vendredi 18 janvier 2019 à 8h30, à la Maison du Département à Saint-Lô

Merci de confirmer votre présence au petit-déjeuner  
par mail auprès du pôle presse au plus tard mardi 15 janvier

**La séance plénière se déroulera à partir de 9h30 en salle des sessions.**

#### Information pratique :

Vos lecteurs et auditeurs pourront suivre l'ensemble de la séance en direct sur Internet en se rendant sur notre site : [manche.fr](http://manche.fr), ainsi que sur notre page : [facebook](https://www.facebook.com/manche).

#### CONTACTS PRESSE

**Nicolas Bourdet**  
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84  
[nicolas.bourdett@manche.fr](mailto:nicolas.bourdett@manche.fr)

**Héloïse Caillard**  
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61  
[heloise.caillard@manche.fr](mailto:heloise.caillard@manche.fr)

**Alice Streiff**  
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96  
[alice.streiff@manche.fr](mailto:alice.streiff@manche.fr)